

République de Guinée

Travail-Justice-Solidarité

Déclaration de Presse Solidaire sur la suspension de deux journalistes

Presse Solidaire prend acte de deux (2) décisions récentes de la Haute Autorité de la Communication (HAC) relatives à la suspension du site Depecheguinee.com et de son fondateur, Abdoul Latif Diallo, ainsi que d'Abdoulaye Bouka Barry de la radio Sabari FM. Ces suspensions font suite à des infractions présumées à la loi L002 relative à la liberté de la presse, à l'éthique et à la déontologie du métier du journalisme, ainsi qu'au Code de bonne conduite du journaliste guinéen.

La décision N°008/HAC/23/P du 11 septembre 2023, ordonne la suspension du site Depecheguinee.com et du journaliste Abdoul Latif Diallo pour une période d'un mois, du 11 septembre au 11 octobre 2023, pour "non-recoupement des informations" suite à une plainte du Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guinée.

La décision N°009/HAC/23/P du 13 septembre 2023, ordonne également la suspension du journaliste Abdoulaye Bouka Barry de la radio Sabari FM pour "accusations sans preuve" contre le président du syndicat des pharmaciens de Guinée.

Nous tenons à souligner l'importance du professionnalisme et de l'éthique journalistique pour préserver l'intégrité de la presse guinéenne. Notre objectif n'est pas de condamner ou d'accabler les journalistes en question, mais plutôt de leur exprimer notre solidarité en cette période difficile de leur carrière.

Dans un monde où l'information circule rapidement et où la confiance du public est essentielle, il est impératif que les journalistes respectent les normes éthiques les plus élevées. Cela



comprend la vérification minutieuse des faits, le recoupement des informations auprès de sources fiables et l'abstention de diffuser des accusations sans preuves solides.

Nous comprenons que le journalisme est un métier exigeant, soumis à des délais serrés et à des pressions constantes. Cependant, cela ne saurait justifier le compromis de la qualité de l'information. La responsabilité des journalistes envers la vérité et l'intérêt public est fondamentale.

Nous encourageons donc tous les journalistes à se rappeler de l'importance de leur rôle dans la société et de l'influence qu'ils exercent sur l'opinion publique. Nous invitons nos collègues journalistes à continuer de travailler avec intégrité, rigueur et impartialité, afin de maintenir la confiance du public envers la presse guinéenne.

En outre, nous lançons un appel à la Haute Autorité de la Communication (HAC) pour qu'elle envisage d'alléger les sanctions contre nos confrères suspendus. Nous croyons en la capacité des professionnels des médias à reconnaître leurs erreurs et à travailler à leur amélioration. Un geste de clémence de la part de la HAC pourrait encourager la réhabilitation et la réintégration de ces journalistes dans la profession.

Ensemble, nous pouvons œuvrer pour une presse plus forte et plus responsable en Guinée.

Conakry, le 15 septembre 2023 La Coordination générale